

Snes Créteil *info*

Snes Créteil info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 08.11.11.03.83 – Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger, 94112 Arcueil cedex

Formation des enseignants - Infos rapides n°7

L'enjeu, maintenant, c'est de faire entendre la voix des stagiaires !

La mobilisation des stagiaires, lancée le 1er octobre à Torcy, s'est étendue la semaine dernière à plusieurs sites de formation. Le collectif de stagiaires qui en était à l'origine se structure, et a ouvert un blog (<http://stagiaireimpossible.blogspot.com/>). Il s'est adressé aux syndicats pour solliciter leur soutien et organise le 20 octobre, en fin d'après-midi, une AG à Paris (précisions à venir). **Le SNES Créteil a proposé aux autres organisations du second degré** (celles de la FSU : SNEP pour l'Education Physique, SNUEP pour les lycées professionnels, ainsi que la CGT Educ'action, le SNFOLC, SUD Education, la CNT, le SGEN et le SE-UNSA) **une rencontre intersyndicale, afin de formaliser les termes de ce soutien.** Il faut en particulier que ce soutien permette aux stagiaires d'exprimer leurs revendications sans craindre de s'exposer, alors que l'on sait bien que vous êtes déjà, pour beaucoup, l'objet de pressions diverses (n'adhère pas... ne fais pas grève... ne va pas au stage syndical...). Nous proposerons également de soutenir l'action envisagée par le collectif, la diffusion d'une lettre ouverte au Recteur. Le Recteur, qui n'accepte pas l'état des lieux dressé par le SNES Créteil, entendra peut-être davantage les stagiaires eux-mêmes.

De son côté, **le SNES a pris un certain nombre d'initiatives pour faire bouger les choses :**

- au niveau national, il organise le **20 octobre** une **journée nationale d'expression des stagiaires** à travers tout le pays et réunira à Paris des représentants des académies pour témoigner de la situation ;
- dans le cadre de cette journée, le SNES a demandé une **audience au Ministère**, et les sections académiques de Paris, Créteil et Versailles organisent ce **20 octobre** un **rassemblement** de tous les collègues (et pas seulement des stagiaires) à **14h30, m° Solférino, Place Jacques Bainville, près du Ministère de l'Éducation Nationale** ;
- enfin, **les sections académiques du SNES de Paris, Créteil et Versailles appellent leurs sections d'établissement à faire signer une « Adresse au Ministre de l'Éducation Nationale pour des améliorations immédiates des conditions de stage en collège et en lycée »**, dont le texte circule en ce moment (voir au verso). Parlez-en autour de vous !

Logement : ne gardez pas vos difficultés pour vous !

Un collègue toujours à l'hôtel, un autre obligé de loger chez un membre de sa famille à 2h de son établissement... Ces situations, qui nous sont revenues à l'oreille ces derniers jours, ne sont pas acceptables. Le *Guide de la rentrée 2010* édité par le Rectorat, renvoie, concernant les demandes de logement d'urgence, à la Division des Affaires Sociales. N'hésitez pas à la contacter (01 57 02 64 48 – ce.das@ac-creteil.fr)... en nous envoyant un mel pour exposer votre situation, afin que nous puissions intervenir.

Enquête sur les conditions d'affectation des stagiaires : ça continue !

Continuez à la remplir ou à la faire remplir en ligne à vos collègues stagiaires :

<http://creteil.snes.edu/spip.php?article2667>

La deuxième synthèse statistique, réalisée à partir des réponses reçues en fin de semaine dernière, est toujours aussi révélatrice. Les réponses longues (dont nous ferons une synthèse prochainement) le sont plus encore.

- La moyenne horaire du service hebdomadaire est de 17,2 heures.
- Le nombre de niveau moyen 2,7.
- 2,8 % des stagiaires n'ont pas leur journée de formation libérée dans la semaine.
- 29 % des stagiaires ont des classes à examen alors que le rectorat avait demandé aux chefs d'établissement d'éviter ces classes.
- 9,5 % des stagiaires n'ont toujours pas de tuteur.
- 36 % n'avait pas de tuteur à la rentrée.
- 28 % des tuteurs ne sont pas dans le même établissement que leur stagiaire.

**STAGIAIRES : VOUS AVEZ
BESOIN DU SNES, LE SNES A
BESOIN DE VOUS...
ADHÉREZ AU SNES !**

CONTACTEZ LE SNES

01 41 24 80 89 (réservé aux stagiaires !)
stagiaires@creteil.snes.edu



Adresse au Ministre de l'Éducation Nationale pour des améliorations immédiates des conditions de stage en collège et en lycée !

SNES-FSU

PARIS - CRÉTEIL - VERSAILLES

Monsieur le Ministre,

Jusqu'ici vous avez refusé d'entendre la voix des personnels massivement mobilisés contre la réforme de la formation des maîtres.

Aujourd'hui, jetés dans le bain du temps complet, sommés de se former en plus de leur temps de service et d'apprendre sur le tas, 6000 stagiaires expérimentent les conséquences catastrophiques de cette réforme qui a servi à supprimer 5600 emplois à la rentrée dans le second degré et à imposer une conception du métier réduite à l'application de quelques « bonnes recettes ».

Placés dans des conditions d'exercice intenable, beaucoup de stagiaires ont d'ores et déjà, après quelques semaines de cours, le sentiment de ne plus pouvoir faire face, faute de véritable décharge de service et de formation professionnelle réelle à laquelle ne peut se substituer un compagnonnage par un tuteur ou quelques stages en master à compter de l'an prochain.

Vous ne pouvez continuer d'ignorer cette réalité qui se traduit par le risque, dès à présent, de voir des stagiaires renoncer à la carrière qu'ils ont choisie. Vous ne pouvez continuer de mépriser un métier qui exige, pour faire réussir les élèves, à la fois un haut niveau de qualification et de formation professionnelle.

Nos métiers comme l'avenir de la jeunesse méritent davantage de respect et d'ambition.

Nous soutenons les revendications et les actions des stagiaires pour exiger des améliorations immédiates de leurs conditions de stage et de formation :

- une formation didactique et pédagogique renforcée, s'effectuant sur le temps de service, délivrée par des formateurs ;
- un allègement de service réel pour tous ;
- des conditions de titularisation transparentes, reposant sur des avis contradictoires et un contrôle des élus du personnel.

Nous exigeons :

- l'abandon de la réforme actuelle et le rétablissement des emplois de stagiaire ;
- un plan pluriannuel de recrutement couvrant les besoins du système éducatif ;
- une décharge de cours pour les stagiaires des deux tiers de leur service, à savoir un service devant élèves ne dépassant pas 6 heures ;
- une vraie formation au métier d'enseignant qui permette un aller-retour entre la théorie et la pratique, formation qui doit être assurée par un IUFM rénové et amélioré ;
- une vraie décharge pour le tuteur du stagiaire pour qu'il puisse suivre l'enseignant stagiaire régulièrement ;
- une entrée progressive dans le métier.

NOM Prénom	Ville	Éventuellement établissement	Signature